

MISSION

[langage, malédiction, mental]

Incantation	1 round
Composantes	V
Portée	courte (7,50 m + 1,50 m/2 niveaux) (5 c + 1 c/2 niveaux)
Zone/Cible	1 créature vivante ayant 7 DV ou moins
Durée	1 jour/niveau ou jusqu'à accomplissement (T)
JS	Volonté, annule
RM	oui

Ce sort oblige la cible à accomplir une mission, ou au contraire à la refuser, au choix du personnage. La cible, qui ne peut pas posséder plus de 7 DV, doit pouvoir comprendre le lanceur de sorts. Les seules restrictions de Mission sont qu'il ne peut pas inciter au suicide ou à l'accomplissement d'actes conduisant inmanquablement la cible à la mort.

Cette dernière ne peut que suivre les instructions reçues tant que la mission n'est pas accomplie, sans considération de temps.

Si l'ordre prend la forme d'une tâche qu'il est impossible de mener à bien dans la période de temps accordée, le sort dure au maximum 1 jour par niveau de lanceur de sorts. Si elle est suffisamment maligne, la cible peut détourner les instructions qui lui sont données par le sort.

Si la cible est dans l'incapacité d'essayer d'accomplir sa mission pendant une journée entière, elle subit un malus de -2 à toutes ses caractéristiques. Cette pénalité est cumulative, jusqu'à un maximum de -8 (aucune caractéristique ne peut toutefois descendre en dessous de 1). Ses caractéristiques retrouvent leur valeur normale un jour après qu'elle a repris sa mission.

Les sorts suivants mettent un terme à mission (et aux malus qui l'accompagnent) : annulation d'enchantement, délivrance des malédictions, miracle, souhait et